



GRAINES VOLTZ

Communiqué de presse
Colmar, le 28 mars 2023

ASSEMBLEE GENERALE ACTIVITE DU DEBUT D'EXERCICE

Colmar, le 28 mars 2023 – L'assemblée générale des actionnaires de Graines Voltz se tiendra ce mardi 28 mars 2023, au siège de la société à Colmar sous la présidence de M. Serge Voltz.

L'ensemble des résolutions proposées par le conseil d'administration sera soumis au vote, notamment l'approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés au titre de l'exercice 2021/2022, la proposition de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2021/2022 et le renouvellement des mandats des co-commissaires aux comptes.

Le résultat détaillé des votes sera disponible sur le site internet de la société dès le 30 mars 2023 dans la rubrique « Assemblées Générales ».

POINT SUR L'ACTIVITE DU PREMIER TRIMESTRE ET SUR LES PERSPECTIVES

Analyse du premier trimestre

Le chiffre d'affaires de Graines Voltz pour le 1^e trimestre de l'exercice 2022/2023 (octobre à décembre), trimestre structurellement peu significatif du fait de la saisonnalité de l'activité, s'est élevé à 12,2M€ en recul de 5,8% par rapport à l'exercice précédent.

Sur cette période, 52,7% du chiffre d'affaires a été réalisé en France, 41,7% dans les autres pays européens et 5,6% dans le reste du monde. Les semences ont représenté 47,3%, les jeunes plants 49,1% et les autres produits 3,6% du chiffre d'affaires.

Réduction de la visibilité depuis le mois de février

En plus des difficultés engendrées par des coûts d'énergie élevés, les producteurs, déjà très prudents pour les mises en production, sont sous l'influence des informations concernant les conséquences de la sécheresse précoce.

Au cours du mois de février, l'Europe et en particulier la France ont connu un épisode de sécheresse totalement inhabituel. Météo France indique en effet qu'il n'a pas plu pendant 27 jours consécutifs, une situation hivernale jamais rencontrée en France depuis le début des enregistrements en 1959, faisant ainsi du mois de février 2023 l'un des mois de février les plus secs depuis 60 ans.

Face à cette situation, le gouvernement a été conduit à prendre début mars des mesures de restriction de l'utilisation de l'eau dans un certain nombre de départements, affectant ainsi encore un peu plus l'indice de confiance des professionnels producteurs.

Au regard de cette situation exceptionnelle, le groupe constate une baisse subite du carnet de commandes et des livraisons sur les mois de février, mars et avril, qui représentent à eux seuls plus de 50% du chiffre d'affaires de l'exercice.



En conséquence de l'influence de ces divers facteurs, Graines Voltz anticipe désormais une activité en recul, à périmètre constant, sur l'exercice.

De ce fait, le groupe table sur une stabilité de son activité, à périmètre courant (c'est-à-dire en incluant le chiffre d'affaires d'André Briant Jeunes Plants sur les 5 premiers mois de l'exercice), pour l'exercice en cours, alors qu'il prévoyait, dans sa dernière communication, une croissance de son activité de 5 à 10%.

Stratégie du groupe

A travers ses orientations stratégiques sur les marchés du fleurissement et de la production de légumes, le groupe, fort de son statut d'acteur de référence dans son secteur en Europe, reste confiant.

En effet, le besoin de protéger les villes des aléas climatiques croissants ne trouvera pas de solution structurelle sans une végétalisation du cadre de vie, qui aidera à limiter le besoin de recourir à des systèmes de climatisation très consommateurs en énergie. Les variétés pérennes et vivaces à faible consommation d'eau telles que les plantes grasses et succulentes et les plants d'arbustes et d'arbres (via le rachat d'André Briant Jeunes Plants en février 2022), deux orientations stratégiques sur le marché horticole, sont des réponses appropriées.

De même, en matière alimentaire, l'arbitrage entre la viande et les légumes est une tendance de fond qui ne s'inversera pas, aussi bien pour des raisons écologiques de production que pour des raisons de santé. Les consommateurs recherchent de plus en plus de produits de qualité, de saison et de surcroît à proximité de chez eux pour des raisons de goût et d'optimisation logistique. Ce qui continuera nécessairement à avoir un effet positif sur les circuits maraîchers de proximité et sur les modèles de production en Vertical Farming.

Prochain événement : 31 mai 2023 – Activité du 1^{er} semestre.

À propos de Graines Voltz

Graines Voltz est un des premiers distributeurs européens indépendants de semences et de jeunes plants de fleurs et de légumes.

Groupe familial dirigé par Serge Voltz son fondateur, Graines Voltz emploie près de 600 personnes et connaît un fort développement depuis sa création en 1985. Son succès est bâti sur une offre très large de 31 000 références, unique sur le marché européen en termes de diversité de variétés, à destination des professionnels des circuits courts (maraîchers, horticulteurs, pépiniéristes et collectivités).

Une organisation extrêmement rigoureuse lui permet d'identifier très en amont les variétés répondant aux nouvelles attentes de consommation, d'assurer un contrôle qualité et une traçabilité totale et de délivrer ses produits en flux tendus.

Leader en France, Graines Voltz, qui est portée par la demande croissante des consommateurs en Europe pour des végétaux diversifiés de qualité issus des circuits courts, a l'ambition d'y exporter son modèle. L'Allemagne, premier marché après la France, connaît un développement très rapide.

Graines Voltz est cotée sur Euronext Paris (code mnémorique : GRVO - FR0000065971). L'action Graines Voltz fait partie des indices CAC Small, CAC Mid & Small et CAC All Tradable.

Pour plus d'informations : www.graines-voltz.com: www.graines-voltz.com.



GRAINES VOLTZ

Pour toute information, contacter :

GRAINES VOLTZ

Judith BALAGNY

Relations investisseurs

Tél. : 06 17 99 28 70

relationsinvestisseurs@grainestvltz.com

KEIMA Communication

Emmanuel DOVERGNE

Relations investisseurs & Relations presse

Tél. : 01 56 43 44 63

emmanuel.dovergne@keima.fr